



Pourquoi choisir entre une assurance vie temporaire et une assurance vie permanente?

L'Empire Vie offre
une solution
simple et sensée
qui suit l'évolution
de vos besoins.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite. Sa mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accumuler un patrimoine, à générer un revenu et à obtenir l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

MD/MC Marque déposée et marque de commerce de
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



**Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}**

empire.ca info@empire.ca
1 877 548-1881

E-0758-FR-04/21



ASSURANCE SOLUTION 10, 20, 25 ET 30

Solution d'assurance
vie pour les besoins
permanents et
les besoins
à court terme



L'assurance vie fait partie intégrante de la planification financière. Certaines options peuvent couvrir vos besoins d'assurance vie à court terme et vos besoins d'assurance vie permanente.

Une assurance vie permanente couvre des besoins tels que la protection du patrimoine, la constitution d'un legs, le remplacement du revenu et les derniers frais. Le coût d'une assurance vie permanente est généralement plus élevé, mais la protection et le coût demeurent nivelés jusqu'à l'âge de 100 ans.

Une assurance vie temporaire couvre des besoins tels que les paiements hypothécaires, les prêts personnels ou d'affaires et le remplacement du revenu. Le coût de l'assurance vie temporaire est généralement peu élevé pour la première période, mais augmente à chaque période de renouvellement. Ce type de protection prend fin à un âge déterminé.

De nombreuses personnes voient leurs besoins d'assurance varier avec le temps, mais le besoin d'avoir une assurance vie ne change pas.

Nos produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 se distinguent des autres produits d'assurance vie temporaire au Canada. Nous vous offrons des périodes de renouvellement de 10, 20, 25 et 30 ans ainsi qu'une protection et des primes garanties pour chaque période. Vous pouvez ainsi choisir la période qui convient le mieux à vos besoins et à votre budget et conserver cette protection aussi longtemps que nécessaire.

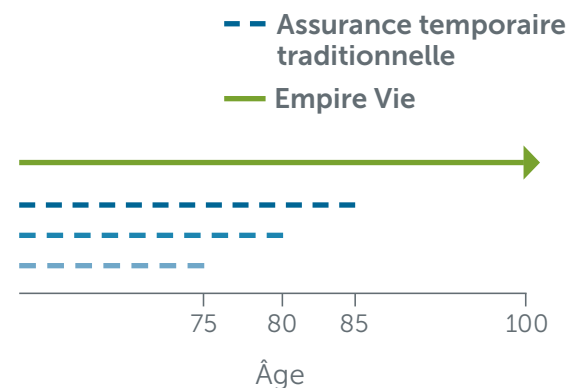
Caractéristiques standards

Nos produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 permettent une transformation complète ou partielle, jusqu'à l'âge de 75 ans, en un produit admissible d'assurance vie permanente de l'Empire Vie. Vous pouvez vous les procurer séparément ou les ajouter en avenant à tout contrat de la Série Solution^{MC}. Vous pouvez même ajouter un avenant Solution 10 ou Solution 20 à une Solution 25 ou à une Solution 30. Vous pouvez également ajouter ces produits d'assurance temporaire à Optimax Patrimoine^{MD} ou à AssurMax^{MD}, nos produits d'assurance vie permanente avec participation.

Ce qui nous distingue

Protection la vie durant

En termes simples : nos produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 offrent une protection d'assurance vie la vie durant. Nous croyons qu'une protection qui prend fin lorsque vous atteignez 75, 80 ou 85 ans pourrait ne pas suivre l'évolution de vos besoins d'assurance. Si vous manquez une date limite de transformation ou que la disponibilité d'un produit venait à changer, vous pourriez vous retrouver sans protection pour l'avenir si votre police d'assurance vie temporaire prend fin. Nos produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 peuvent continuer la vie durant. Nos contrats d'assurance vie temporaire deviennent entièrement libérés du paiement des primes à l'âge de 100 ans.



Taux garantis

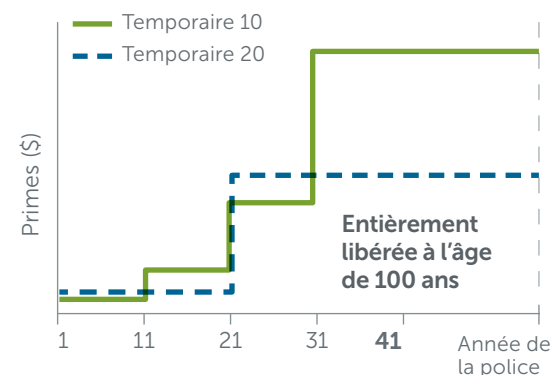
Solution 10^{MD} : les taux augmentent tous les 10 ans. La dernière augmentation se produit au renouvellement de la prime qui survient après l'âge de 75 ans.

Solution 20^{MD} : les taux augmentent tous les 20 ans. La dernière augmentation se produit au renouvellement de la prime qui survient après l'âge de 65 ans.

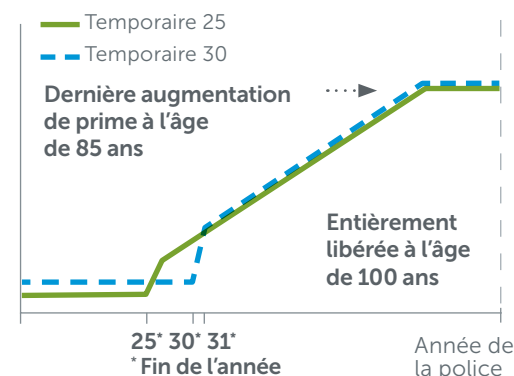
Solution 25^{MC} : les taux demeurent inchangés pendant les 25 premières années. À compter de la 26^e année, les primes augmentent annuellement jusqu'à l'âge de 85 ans, puis demeurent nivelées.

Solution 30^{MD} : les taux demeurent inchangés pendant les 30 premières années. À compter de la 31^e année, les primes augmentent annuellement jusqu'à l'âge de 85 ans, puis demeurent nivelées.

Ces contrats d'assurance temporaire sont entièrement libérés du paiement des primes à l'âge de 100 ans. Vous aurez l'esprit tranquille sachant que le coût de votre assurance est garanti pour chaque période, comme il est indiqué dans votre contrat.



(Le graphique représente un client avec un âge à l'établissement de 46 ans.)



Tarifification privilégiée offerte : économisez jusqu'à 38 %* sur la prime initiale

Nous comprenons que chaque personne a un état de santé différent. Pourquoi regrouper tout le monde dans une ou deux catégories de taux? Si vous demandez un capital assuré de 1 000 001 \$ ou plus pour un produit Solution 10, Solution 20, Solution 25 ou Solution 30, notre équipe d'Appréciation des risques évaluera votre état de santé en s'appuyant sur divers facteurs, tels que la pression artérielle, le taux de cholestérol, le dossier médical et les antécédents familiaux. Si vous répondez à nos critères pour une catégorie de risque Élite ou Privilégié, vous pourriez bénéficier de taux de prime moins élevés.

NOUVEAU

Si vous avez de 18 ans à 50 ans et que vous demandez une protection de 1 000 001 \$ à 2 000 000 \$, vous pouvez soit :

- demander des taux de la catégorie Privilégié ou Élite en fournissant une analyse des fluides; ou
- demander des taux de la catégorie Standard, sans analyse des fluides, pour la commodité du processus.

* Les taux de prime initiaux des catégories de risque Privilégié et Élite pour les protections Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 admissibles sont moins élevés que ceux de notre catégorie de risque Standard pour la même protection dans une fourchette de 0 % à 38 % en date du 19 avril 2021. Les économies réelles varieront en fonction de la protection, du montant d'assurance et de la catégorie de risque, ainsi que de l'âge et du sexe de la personne assurée.